

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2018

CRÉATION DE L'AFB-ONCFS - (N° 1402)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD255

présenté par
Mme Pompili, rapporteure

ARTICLE 8

Après l'alinéa 7, insérer l'alinéa suivant :

« 5° bis À la première phrase du second alinéa du I de l'article L. 371-3, les mots : « délégations territoriales de l'Agence française pour la biodiversité » sont remplacés par les mots : « agences régionales de la biodiversité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination lié à la dénomination des agences régionales de la biodiversité.